

ASSEMBLÉE NATIONALE

18 novembre 2020

PLFSS POUR 2021 - (N° 3551)

Adopté

AMENDEMENT

N ° AS188

présenté par
M. Mesnier, rapporteur général

ARTICLE 25 BIS

Supprimer cet article.

EXPOSÉ SOMMAIRE

Le présent amendement propose de supprimer cet article introduit par un amendement d'appel et dont les dispositions sont déjà satisfaites.